



BANQUE DU CANADA
BANK OF CANADA

Rapport financier trimestriel

31 mars 2014

Non audité

Table des matières

Contexte du rapport financier trimestriel.....	3
Résultats par rapport au Plan.....	3
Points saillants et faits nouveaux d'ordre opérationnel.....	5
Analyse des risques	5
Analyse des résultats financiers	6

Contexte du rapport financier trimestriel

La Banque du Canada (la Banque) est la banque centrale du pays. Il s'agit d'une société d'État régie par la *Loi sur la Banque du Canada*, qui appartient en propriété exclusive au gouvernement du Canada et qui est responsable devant le Parlement par l'intermédiaire du ministre des Finances. La Banque élabore et applique les politiques relevant de son mandat, notamment en ce qui concerne ses quatre grandes fonctions, à savoir la Politique monétaire, le Système financier, la Monnaie et la Gestion financière. La Banque n'est pas un établissement commercial et n'offre donc aucun service bancaire au public.

Ce rapport a été rédigé conformément à l'article 131.1 de la *Loi sur la gestion des finances publiques* et selon les directives données dans la *Norme sur les rapports financiers trimestriels des sociétés d'État* publiée par le Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada. Sa rédaction incombe à la direction et il a été approuvé le 22 mai 2014 par le Comité de la vérification et des finances du Conseil d'administration.

Le rapport financier trimestriel doit être lu conjointement avec les états financiers ci-annexés ainsi qu'avec le rapport annuel de la Banque pour 2013. Le rapport annuel de la Banque comprend un rapport de gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2013. Les renseignements contenus dans le rapport annuel et le rapport de gestion de 2013 s'appliquent au trimestre considéré, à moins d'indication contraire dans le présent rapport trimestriel.

Le rapport de gestion renferme une analyse détaillée des opérations de la Banque et de leurs incidences sur ses résultats financiers, sa capacité de produire des résultats et ses principaux secteurs de risque. Une analyse des états financiers de la Banque ne peut rendre compte de l'intégralité de ses activités et de ses opérations, étant donné que celles-ci n'ont pas pour objet de générer des revenus ou des profits. La Banque veille certes à ce que ses états financiers fournissent des renseignements complets sur son travail, mais cette information ne saurait permettre à elle seule de comprendre la totalité de ce qu'accomplit l'institution.

Résultats par rapport au Plan

Tous les trois ans, la Banque établit un plan stratégique à moyen terme, dans lequel elle expose sa feuille de route pour la période à venir. Le Plan à moyen terme 2013-2015, intitulé *Bâtir sur l'excellence : solidité, stabilité et confiance*, est axé sur trois priorités stratégiques : mener des analyses de politique de qualité supérieure, bâtir un système financier résilient à l'échelle nationale et internationale, et fournir d'excellents services pour répondre aux besoins évolutifs des Canadiens, des marchés financiers et du gouvernement du Canada.

Le Plan prévoit également des investissements stratégiques de la Banque visant le personnel, l'infrastructure et la résilience, et réitère l'engagement de l'institution à gérer les fonds publics de façon prudente, particulièrement dans le contexte de restrictions budgétaires actuel. Le plan financier, le plan relatif à l'infrastructure et à la résilience ainsi que le plan relatif aux ressources humaines appuient l'exercice des activités courantes de la Banque et la réalisation de ses priorités stratégiques et fonctionnelles.

Le plan financier tient compte de l'obligation qui incombe à la Banque, à titre d'institution publique, de faire preuve, en toute circonstance, de prudence en matière de gestion financière et de veiller à l'affectation de ressources aux priorités à plus forte valeur ajoutée. Le plan reflète également l'engagement qu'a pris la Banque de respecter l'esprit et l'intention du plan d'action du gouvernement pour la réduction du déficit en intégrant des diminutions des charges opérationnelles au plan financier 2013-2015.

C'est pourquoi celui-ci est fondé sur un taux de croissance de 2 % entre 2012 et 2015, soit un taux de croissance réel nul compte tenu d'un taux d'inflation moyen de 2 %, taux cible de l'institution. L'augmentation réelle des charges nécessaire pour permettre à la Banque de remplir son mandat s'accompagne de réductions équivalentes.

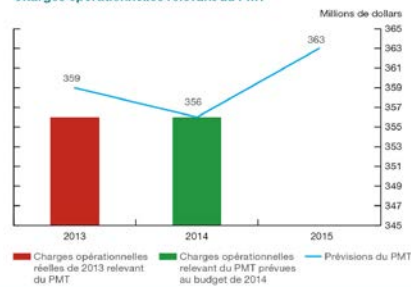
En 2013, la Banque a accompli des progrès considérables par rapport aux objectifs établis dans le Plan à moyen terme tout en maintenant les charges opérationnelles dans les limites des estimations du Plan.

Perspectives pour 2014

Les charges opérationnelles relevant du Plan à moyen terme pour 2014 sont conformes au plan financier et sont similaires à celles de 2013. Les avantages découlant des investissements effectués au cours des précédents exercices commenceront à se réaliser et les économies générées permettront à la Banque de remplir l'engagement qu'elle a pris de respecter l'esprit du plan d'action du gouvernement pour la réduction du déficit.

Les coûts liés à la production des billets de banque varient en fonction des volumes de billets et ne sont pas pris en compte dans le plan financier. Ces coûts seront nettement inférieurs en 2014 compte tenu de la baisse de la production des billets en polymère. Bien que le coût de production initial des billets en polymère soit supérieur à celui des anciens billets en papier de coton, les nouvelles coupures devraient durer au moins deux fois et demie plus longtemps.

Charges opérationnelles relevant du PMT



Plan de la Banque pour 2014 (En millions de dollars canadiens)	Prévisions pour 2014	Résultats réels pour 2013
Charges opérationnelles relevant du Plan à moyen terme	356,0	356,0
Production des billets de banque	99,0	152,0
Avantages du personnel futurs ne se rapportant pas à l'exercice courant	1,0	20,0
Programmes du Plan à moyen terme, y compris la modernisation du siège	43,0	46,0
Total des charges	499,0	574,0

À la fin du premier trimestre, la Banque est en bonne voie pour respecter ce plan financier sur l'ensemble de l'exercice.

Points saillants et faits nouveaux d'ordre opérationnel

Voici les principaux changements en matière de fonctionnement, de personnel et de programmes qui sont survenus depuis le 31 décembre.

Changements depuis le 31 décembre 2013	
Direction	<p>Le Conseil de gestion a accueilli trois nouveaux membres en février 2014 (Colleen Leighton, en tant que conseillère; Alexis Corbett, en tant que chef des Ressources humaines; et Julie Champagne, en tant que vérificatrice interne en chef (observatrice)).</p> <p>En février 2014, la Banque a annoncé la création d'un nouveau poste, celui de chef de l'exploitation, qui a pour but de gérer les fonctions administratives de la Banque, responsabilité qui incombait jusque-là au premier sous-gouverneur. La délégation de cette responsabilité au chef de l'exploitation permettra au premier sous-gouverneur de se consacrer, en tant que membre du Conseil de direction, à la mise en œuvre de la politique monétaire et à la réalisation de l'objectif de la Banque au chapitre de la promotion de la stabilité financière. Le 2 mai 2014, Carolyn Wilkins a entamé un mandat de sept ans à titre de première sous-gouverneure. Le 5 mai 2014, Filipe Dinis a intégré la Banque à titre de chef de l'exploitation et de membre du Conseil de gestion.</p>
Conseil d'administration	<p>Le 3 avril 2014, Derek Key a pris les fonctions d'administrateur principal du Conseil d'administration.</p>
Fonctionnement et programmes	<p>Aucun changement important n'est survenu au cours du trimestre.</p>

Analyse des risques

La section traitant des risques, dans le rapport de gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2013, présente le cadre de gestion des risques ainsi que le profil de risque, et on y fait l'examen des principaux secteurs de risque : le risque financier, le risque lié aux activités et le risque d'entreprise. Les risques financiers sont analysés en détail dans les notes complémentaires aux états financiers pour l'exercice clos le 31 décembre 2013, qui figurent dans le rapport annuel de la Banque pour 2013.

Les risques dont fait état le rapport de gestion demeurent les principaux risques auxquels la Banque pourrait être exposée.

Analyse des résultats financiers

Le bilan de la Banque est différent de celui des grandes institutions financières canadiennes, car ses actifs et passifs servent à soutenir une ou plusieurs de ses fonctions. Les mécanismes auxquels la Banque a recours pour réaliser son mandat premier, ainsi que leur incidence sur les résultats financiers, sont décrits dans le rapport annuel de l'institution pour 2013.

Situation financière

La taille du bilan de la Banque s'est accrue en 2012 et en 2013 par suite de la décision du gouvernement fédéral de constituer un dépôt tenu à la Banque du Canada aux fins de gestion de la liquidité prudentielle. Ce dépôt a atteint son montant maximal prévu de 20 milliards de dollars au deuxième trimestre de 2013. Depuis lors, les changements apportés au bilan de la Banque découlent principalement de la gestion du bilan et des variations saisonnières des billets en circulation.

Points saillants de l'état de la situation financière (En millions de dollars canadiens)

	31 mars 2014	31 décembre 2013
		Au
ACTIF		
Trésorerie et dépôts en monnaies étrangères	5,8	5,0
Prêts et créances	4,0	2 214,9
Placements	87 739,3	88 577,1
Immobilisations ¹	284,7	284,6
Autres éléments d'actif	213,1	224,1
Total de l'actif	88 246,9	91 305,7
PASSIF ET CAPITAUX PROPRES		
Billets de banque en circulation	63 870,3	66 615,9
Dépôts	23 400,6	23 823,5
Autres éléments de passif	525,3	431,1
Capitaux propres	450,7	435,2
Total du passif et des capitaux propres	88 246,9	91 305,7

¹ Immobilisations corporelles et incorporelles

Les prêts et créances ont connu une baisse de 2 210,9 millions de dollars depuis le 31 décembre 2013. Les prises en pension qui restaient à la fin de l'exercice 2013 sont arrivées à échéance en janvier 2014. Ces transactions, qui sont conclues pour contrebalancer la hausse saisonnière de la demande de billets de banque en décembre, n'ont plus lieu d'être après le

retour de la demande de billets aux niveaux d'avant les fêtes de fin d'année. L'encours des prêts et créances de 4,0 millions de dollars à la fin du trimestre consistait principalement en d'autres créances; aucune prise en pension n'était en cours au 31 mars 2014.

Les placements ont reculé de 837,8 millions de dollars, ce qui concorde avec la contraction saisonnière du passif correspondant aux billets de banque en circulation. Les bons du Trésor du gouvernement du Canada ont diminué de 1 645,8 millions de dollars, tandis que les obligations du gouvernement du Canada ont crû de 789,7 millions de dollars. Le reste de l'écart est attribuable à l'augmentation de la juste valeur du placement de la Banque en actions de la Banque des Règlements Internationaux (BRI).

Le léger accroissement des immobilisations tient aux dépenses en immobilisations de 9,4 millions de dollars, qui ont été contrebalancées par des amortissements de 9,3 millions de dollars. Les dépenses en immobilisations engagées au cours du premier trimestre découlent pour la plupart du Programme de modernisation du siège de la Banque.

La valeur des autres éléments d'actif a baissé de 11,0 millions de dollars depuis le 31 décembre 2013, en raison surtout de la diminution de l'actif net au titre des prestations définies, laquelle découle d'un recul du taux d'actualisation¹ (comme il est mentionné dans l'analyse des autres éléments du résultat global). Cette variation a été compensée en partie par la hausse des avances liées au Programme de modernisation du siège.

L'élément de passif constitué par les billets de banque en circulation a accusé un repli de 2 745,6 millions de dollars (4 %) depuis le 31 décembre 2013, ce qui reflète la réduction saisonnière de la demande survenue au cours de la période.

Au 31 mars 2014, les dépôts ont baissé de 422,9 millions de dollars comparativement à la fin de l'exercice 2013. Les principaux éléments comptabilisés au passif en tant que dépôts sont le dépôt de 2 048,8 millions de dollars correspondant aux soldes de fonctionnement² détenu pour le compte du gouvernement du Canada et le dépôt de 20 000,0 millions de dollars détenu pour le plan de gestion de la liquidité prudentielle du gouvernement. Ce dernier dépôt a augmenté de 5 000,0 millions de dollars aux premier et deuxième trimestres de 2013 respectivement, pour atteindre son montant maximal visé de 20,0 milliards de dollars en juin 2013.

Les autres éléments de passif ont marqué une hausse de 94,2 millions de dollars au premier trimestre de 2014, par rapport à la fin de l'exercice 2013, surtout du fait de l'augmentation de la somme à verser au receveur général du Canada. Le résultat net tiré des actifs de la Banque, déduction faite des charges opérationnelles et des sommes affectées à ses réserves, est versé

¹ L'actif net au titre des prestations définies est fondé sur le taux d'actualisation en vigueur à la fin de la période, soit 4,5 % au 31 mars 2014 (par rapport à 4,9 % au 31 décembre 2013).

² La part des dépôts se rapportant au fonctionnement est tributaire des besoins de trésorerie du gouvernement du Canada, et les fluctuations qui surviennent sont imputables aux décisions de celui-ci en matière de gestion des flux de trésorerie.

chaque année au receveur général. Au 31 mars 2014, la somme à verser s'élevait à 227,6 millions de dollars³ (153,7 millions de dollars au 31 décembre 2013).

Depuis le 31 décembre 2013, les capitaux propres de la Banque ont enregistré une hausse de 15,5 millions de dollars, qui s'explique essentiellement par l'augmentation de la juste valeur du placement de la Banque en actions de la BRI. La variation de la juste valeur liée au placement de la Banque en actions de la BRI et au portefeuille de bons du Trésor du gouvernement du Canada a été comptabilisée dans les autres éléments du résultat global et ajoutée à la réserve disponible à la vente dans les capitaux propres (voir la note 11 afférente aux états financiers intermédiaires). Au 31 mars 2014, cette réserve s'établissait à 320,7 millions de dollars et elle était principalement constituée d'une somme correspondant à la variation de la juste valeur du placement de la Banque en actions de la BRI.

Points saillants de l'état du résultat global

Points saillants des produits (en millions de dollars canadiens)	Période de trois mois close le 31 mars	
	2014	2013
Produits d'intérêts	452,8	431,4
Charges d'intérêts	(51,3)	(38,5)
Autres produits	2,3	2,8
Total des produits	403,8	395,7

L'essentiel des produits de la Banque provient des intérêts générés par les titres du gouvernement du Canada dont elle a fait l'acquisition. Ces produits fluctuent en fonction des conditions du marché. Les produits du premier trimestre de 2014 totalisaient 403,8 millions de dollars, soit une hausse de 8,1 millions de dollars (2 %) comparativement à la même période de l'exercice précédent.

Les produits d'intérêts de la Banque proviennent pour l'essentiel des intérêts générés par les bons du Trésor et les obligations, qui ont progressé de 22,3 millions de dollars au premier trimestre de 2014 par rapport à la même période en 2013. L'augmentation des produits d'intérêts tient essentiellement aux placements plus élevés, qui ont été partiellement contrebalancés par les rendements plus faibles des obligations nouvellement acquises, comparativement aux rendements que procuraient les placements arrivés à échéance. Les intérêts issus des prises en pension ont baissé de 0,9 million de dollars au cours du premier trimestre de 2014 par rapport à la même période en 2013, sous l'effet principalement d'une réduction des prises en pension à un jour effectuées dans le but de maintenir le taux du financement à un jour près du taux cible.

³ Pendant la période de trois mois close le 31 mars 2014, la Banque a versé au receveur général une somme de 153,7 millions de dollars liée au résultat net de 2013 (contre une somme de 82,2 millions de dollars liée au résultat net de 2012 versée au cours de la période de trois mois close le 31 mars 2013).

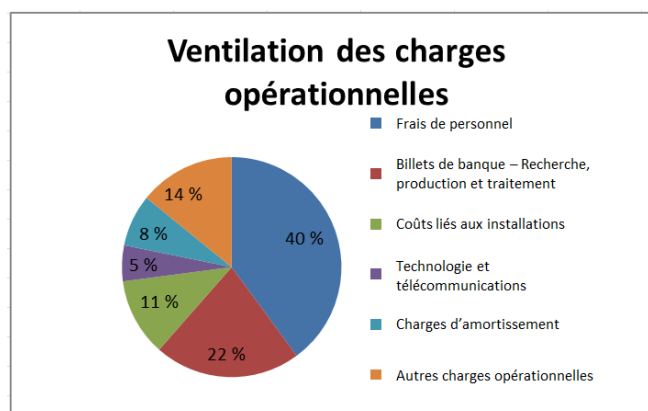
Les produits de la Banque sont comptabilisés déduction faite des intérêts versés sur les dépôts du gouvernement du Canada. La hausse des dépôts du gouvernement du Canada au premier trimestre 2014 comparativement à la même période en 2013 a entraîné une augmentation des charges d'intérêts sur les dépôts de 12,8 millions de dollars. Les taux d'intérêt appliqués aux dépôts sont calculés en fonction des taux du marché et n'ont pas beaucoup changé par rapport aux périodes comparables de 2013.

Les produits que tire la Banque d'autres sources ont légèrement reculé comparativement à 2013.

Points saillants des charges (en millions de dollars canadiens)	Période de trois mois close le 31 mars	
	2014	2013
Frais de personnel (y compris les salaires et les avantages du personnel)	48,5	52,9
Billets de banque – Recherche, production et traitement	26,2	46,4
Autres charges	46,8	39,7
Total des charges	121,5	139,0

Le total des charges au premier trimestre était inférieur de 17,5 millions de dollars à celui du trimestre correspondant de l'exercice précédent, en raison surtout de la diminution des coûts de production des billets.

Les frais de personnel ont accusé une baisse de 4,4 millions de dollars, ce qui s'explique principalement par la réduction des coûts liés aux régimes d'avantages du personnel. Les coûts liés aux régimes à prestations définies de la Banque sont déterminés par les variations des taux d'actualisation⁴. Au premier trimestre de 2014, les coûts liés aux régimes d'avantages du personnel ont diminué de 4,8 millions de dollars comparativement à la période correspondante en 2013. Le reste de l'écart tient aux rajustements salariaux apportés dans le but de maintenir une rémunération compétitive au marché, mais il a été neutralisé par la réduction des coûts de restructuration.



Pour le trimestre, les coûts associés à la production des billets de banque étaient inférieurs de 20,2 millions de dollars à ceux de la période correspondante en 2013, en raison d'une baisse du

⁴ Les charges associées aux régimes à prestations définies sont évaluées au moyen du taux d'actualisation en vigueur à la fin de l'exercice précédent. Les charges de 2014 sont fondées sur un taux d'actualisation de 4,9 % (par rapport à 4,0 % pour les charges de 2013).

volume de billets en polymère reçus des imprimeurs. Au cours du premier trimestre de 2014, 124 millions de billets en polymère ont été reçus, contre 227 millions de billets pour la même période en 2013.

Le reste des charges (qui représente 38 % de la totalité des charges opérationnelles de la Banque) s'est accru de 7,1 millions de dollars par rapport à la période correspondante en 2013, ce qui découle principalement des coûts de démolition liés au Programme de modernisation du siège de la Banque. Les coûts afférents à la technologie ont enregistré une baisse de 1,9 million de dollars par suite de l'achèvement de plusieurs projets d'investissements stratégiques de la Banque en 2013. Les charges d'amortissement ont crû de 1,8 million de dollars, essentiellement en raison de l'amortissement des améliorations locatives apportées aux locaux temporaires de la Banque.

Résultat global (en millions de dollars canadiens)	Période de trois mois close le 31 mars	
	2014	2013
Résultat net	282,3	256,7
Autres éléments du résultat global	(39,2)	68,0
Résultat global	243,1	324,7

Le résultat net était de 282,3 millions de dollars pour le trimestre, soit une hausse de 25,6 millions de dollars par rapport à la même période en 2013. Cette hausse est attribuable à la baisse des coûts en 2014.

Les autres éléments du résultat global, qui se chiffrent à (39,2) millions de dollars pour le trimestre, consistent en une perte de 54,7 millions de dollars attribuable à la réévaluation du passif/actif net au titre des prestations définies des régimes à prestations définies de la Banque et en une augmentation de 15,5 millions de dollars de la juste valeur des actifs disponibles à la vente.

La Banque comptabilise immédiatement la totalité des réévaluations du passif/actif net au titre des prestations définies des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi à prestations définies dans les autres éléments du résultat global à chaque période de présentation de l'information financière. Les réévaluations découlent de la différence entre le rendement réel et le rendement attendu des actifs des régimes, ainsi que du taux d'actualisation utilisé pour évaluer les obligations au titre des prestations définies. Les réévaluations enregistrées en 2014 sont attribuables à la diminution de 40 points de base du taux d'actualisation servant à calculer la valeur du passif/actif net au titre des prestations définies⁵, diminution compensée par de solides rendements sur les actifs des régimes.

Les actifs disponibles à la vente comprennent les bons du Trésor du gouvernement du Canada et les actions de la BRI détenues par la Banque. Les variations cumulatives de la juste valeur

⁵ Le passif/actif net au titre des prestations définies est fondé sur le taux d'actualisation en vigueur à la fin de la période, soit 4,5 % au 31 mars 2014 (par rapport à 4,9 % au 31 décembre 2013).

sont comptabilisées dans la réserve d'actifs disponibles à la vente comme élément des capitaux propres (voir la note 11 afférente aux états financiers intermédiaires). Au 31 mars 2014, la juste valeur du placement de la Banque en actions de la BRI s'établissait à 355,4 millions de dollars, ce qui représente une hausse de 18,3 millions de dollars par rapport à la fin de l'exercice 2013. Le reste de l'écart représente les variations de la juste valeur du portefeuille de bons du Trésor de la Banque.

États financiers

31 mars 2014

RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers intermédiaires résumés conformément aux exigences de la Norme comptable internationale 34, intitulée *Information financière intermédiaire*, ainsi que des contrôles internes qu'elle considère comme nécessaires pour permettre la préparation d'états financiers intermédiaires résumés exempts d'anomalies significatives. La direction veille aussi à ce que tous les autres renseignements fournis dans le rapport financier trimestriel concordent, s'il y a lieu, avec les états financiers intermédiaires résumés.

À notre connaissance, ces états financiers intermédiaires résumés non audités présentent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière, des résultats des activités et des flux de trésorerie de l'institution à la date et pour les périodes visées dans les états financiers intermédiaires résumés.



Stephen S. Poloz,
gouverneur

Ottawa (Canada)
22 mai 2014

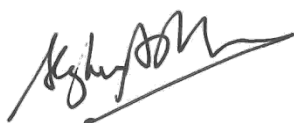


S. Vokey, CPA, CA,
chef des finances et comptable en chef

ÉTAT INTERMÉDIAIRE RÉSUMÉ DE LA SITUATION FINANCIÈRE (NON AUDITÉ)

(En millions de dollars canadiens)

	31 mars 2014	Au 31 décembre 2013
ACTIF		
Trésorerie et dépôts en monnaies étrangères	5,8	5,0
Prêts et créances		
Titres achetés dans le cadre de conventions de revente	-	2 205,9
Avances aux membres de l'Association canadienne des paiements	-	-
Autres créances	4,0	9,0
	4,0	2 214,9
Placements (note 4)		
Bons du Trésor du gouvernement du Canada	19 940,6	21 586,4
Obligations du gouvernement du Canada	67 443,3	66 653,6
Autres placements	355,4	337,1
	87 739,3	88 577,1
Immobilisations corporelles (note 5)	235,4	232,4
Immobilisations incorporelles (note 6)	49,3	52,2
Autres éléments d'actif (note 7)	213,1	224,1
Total de l'actif	88 246,9	91 305,7
PASSIF ET CAPITAUX PROPRES		
Billets de banque en circulation	63 870,3	66 615,9
Dépôts (note 8)		
Gouvernement du Canada	22 048,8	22 329,9
Membres de l'Association canadienne des paiements	150,4	186,7
Autres dépôts	1 201,4	1 306,9
	23 400,6	23 823,5
Autres éléments de passif (note 9)	525,3	431,1
	87 796,2	90 870,5
Capitaux propres (note 11)	450,7	435,2
Total du passif et des capitaux propres	88 246,9	91 305,7


Stephen S. Poloz,
Gouverneur

S. Vokey, CPA, CA,
chef des finances et comptable en chef

(Voir les notes complémentaires aux états financiers intermédiaires résumés.)

ÉTAT INTERMÉDIAIRE RÉSUMÉ DU RÉSULTAT GLOBAL (NON AUDITÉ)

(En millions de dollars canadiens)

	Pour la période de trois mois close le 31 mars	
	2014	2013
PRODUITS		
Produits d'intérêts nets		
Produits d'intérêts		
Intérêts acquis sur les placements	452,0	429,7
Intérêts acquis sur les titres achetés dans le cadre de conventions de revente	0,7	1,6
Autres produits d'intérêts	0,1	0,1
	<u>452,8</u>	<u>431,4</u>
Charges d'intérêts		
Charges d'intérêts sur les dépôts	(51,3)	(38,5)
	<u>401,5</u>	<u>392,9</u>
Autres produits	2,3	2,8
Total des produits	<u>403,8</u>	<u>395,7</u>
CHARGES		
Frais de personnel	48,5	52,9
Billets de banque – Recherche, production et traitement	26,2	46,4
Coûts afférents aux immeubles	13,9	8,2
Technologie et télécommunications	6,4	8,3
Amortissements	9,3	7,5
Autres charges opérationnelles	17,2	15,7
Total des charges	<u>121,5</u>	<u>139,0</u>
RÉSULTAT NET	<u>282,3</u>	<u>256,7</u>
AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL (PERTE)		
Éléments qui ne seront pas reclassés dans le résultat net		
Réévaluations du passif/actif net au titre des prestations définies	(54,7)	74,3
Éléments qui pourraient ultérieurement être reclassés dans le résultat net		
Variation de la juste valeur des actifs financiers disponibles à la vente	15,5	(6,3)
Autres éléments du résultat global (perte)	<u>(39,2)</u>	<u>68,0</u>
RÉSULTAT GLOBAL	<u>243,1</u>	<u>324,7</u>

(Voir les notes complémentaires aux états financiers intermédiaires résumés.)

ÉTAT INTERMÉDIAIRE RÉSUMÉ DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES (NON AUDITÉ)

(En millions de dollars canadiens)

	Pour la période de trois mois close le 31 mars						
	Capital social	Réserve légale	Réserve spéciale	Réserve disponible à la vente	Réserve pour ré-évaluations	Résultats non distribués	Total
Solde au 1^{er} janvier 2014	5,0	25,0	100,0	305,2	-	-	435,2
Résultat global pour la période							
Résultat net	-	-	-	-	-	282,3	282,3
Réévaluations du passif/actif net au titre des prestations définies	-	-	-	-	-	(54,7)	(54,7)
Variation de la juste valeur des actions de la BRI	-	-	-	18,3	-	-	18,3
Variation de la juste valeur des bons du Trésor du gouvernement du Canada	-	-	-	(2,8)	-	-	(2,8)
	-	-	-	15,5	-	227,6	243,1
Transfert au receveur général du Canada	-	-	-	-	-	(227,6)	(227,6)
Solde au 31 mars 2014	5,0	25,0	100,0	320,7	-	-	450,7
Solde au 1^{er} janvier 2013	5,0	25,0	100,0	308,5	-	-	438,5
Résultat global pour la période							
Résultat net	-	-	-	-	-	256,7	256,7
Réévaluations du passif/actif net au titre des prestations définies	-	-	-	-	-	74,3	74,3
Variation de la juste valeur des actions de la BRI	-	-	-	(3,5)	-	-	(3,5)
Variation de la juste valeur des bons du Trésor du gouvernement du Canada	-	-	-	(2,8)	-	-	(2,8)
	-	-	-	(6,3)	-	331,0	324,7
Transfert au receveur général du Canada	-	-	-	-	-	(331,0)	(331,0)
Solde au 31 mars 2013	5,0	25,0	100,0	302,2	-	-	432,2

(Voir les notes complémentaires aux états financiers intermédiaires résumés.)

TABLEAU INTERMÉDIAIRE RÉSUMÉ DES FLUX DE TRÉSORERIE (NON AUDITÉ)

(En millions de dollars canadiens)

	Pour la période de trois mois close le 31 mars	
	2014	2013
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES		
Intérêts reçus	275,3	236,1
Autres produits reçus	7,2	2,8
Intérêts versés	(51,3)	(38,5)
Sorties de trésorerie destinées aux membres du personnel et fournisseurs ou pour leur compte ainsi qu'aux membres de l'Association canadienne des paiements	(135,7)	(133,3)
Augmentation nette des avances aux membres de l'Association canadienne des paiements	-	61,8
(Diminution) augmentation nette des dépôts	(422,9)	6 029,6
Produit de l'arrivée à échéance de titres achetés dans le cadre de conventions de revente	4 221,6	26 161,5
Acquisition de titres achetés dans le cadre de conventions de revente	(2 015,8)	(25 610,7)
Remboursement de titres vendus dans le cadre de conventions de rachat	(229,9)	-
Produit de titres vendus dans le cadre de conventions de rachat	229,9	-
Entrées de trésorerie nettes liées aux activités opérationnelles	1 878,4	6 709,3
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Diminution (augmentation) nette des bons du Trésor du gouvernement du Canada	1 638,8	(892,5)
Achat d'obligations du gouvernement du Canada	(4 076,9)	(4 774,6)
Produit de l'arrivée à échéance d'obligations du gouvernement du Canada	3 469,0	1 830,0
Entrées d'immobilisations corporelles	(9,4)	(9,4)
Entrées d'immobilisations incorporelles	-	(2,4)
Entrées (sorties) de trésorerie nettes liées aux activités d'investissement	1 021,5	(3 848,9)
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Diminution nette des billets de banque en circulation	(2 745,6)	(2 779,6)
Remise de l'excédent constaté au receveur général du Canada	(153,7)	(82,2)
Sorties de trésorerie nettes liées aux activités de financement	(2 899,3)	(2 861,8)
EFFET DES VARIATIONS DES COURS DE CHANGE SUR LES DÉPÔTS EN MONNAIES ÉTRANGÈRES		
	0,2	-
AUGMENTATION (DIMINUTION) DE LA TRÉSORERIE ET DES DÉPÔTS EN MONNAIES ÉTRANGÈRES		
	0,8	(1,4)
TRÉSORERIE ET DÉPÔTS EN MONNAIES ÉTRANGÈRES AU DÉBUT DE LA PÉRIODE		
	5,0	6,8
TRÉSORERIE ET DÉPÔTS EN MONNAIES ÉTRANGÈRES À LA FIN DE LA PÉRIODE		
	5,8	5,4

(Voir les notes complémentaires aux états financiers intermédiaires résumés.)

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS NON AUDITÉS DE LA BANQUE DU CANADA

pour la période close le 31 mars 2014

(Sauf indication contraire, les montants inscrits dans les notes complémentaires aux états financiers intermédiaires résumés de la Banque du Canada sont exprimés en millions de dollars canadiens.)

1. Fonctions de la Banque du Canada

La Banque du Canada (la Banque) est la banque centrale du pays. Il s'agit d'une société régie par la *Loi sur la Banque du Canada*, qui appartient en propriété exclusive au gouvernement du Canada et est exonérée d'impôts sur le résultat. La Banque est une entreprise publique, selon la définition du *Manuel du Conseil sur la comptabilité dans le secteur public*, et, à ce titre, elle doit respecter les normes établies par les Comptables professionnels agréés du Canada (CPA Canada) s'appliquant aux entreprises ayant une obligation d'information du public.

Les responsabilités de la Banque sont axées sur la réalisation des objectifs suivants : un taux d'inflation bas et stable, la stabilité du système financier, une monnaie sûre et la gestion efficiente des fonds de l'État et de la dette publique. La Banque s'acquitte de ces responsabilités dans le cadre des grandes fonctions décrites ci-après.

Politique monétaire

La politique monétaire a pour objet de contribuer à la bonne tenue de l'économie et à l'amélioration du niveau de vie des Canadiens en maintenant l'inflation à un taux bas, stable et prévisible.

Système financier

Cette fonction vise la promotion de la stabilité et de l'efficacité du système financier canadien, au pays et dans le monde.

Monnaie

La Banque conçoit, produit et distribue les billets de banque canadiens et les remplace lorsqu'ils sont usés. Elle prévient la contrefaçon en créant des billets à la fine pointe de la technologie, en informant le public et en collaborant avec les organismes d'application de la loi.

Gestion financière

La Banque offre au gouvernement du Canada des services de gestion financière efficaces et efficaces. Elle administre en outre la dette publique et les réserves de change et fournit des conseils à cet égard. Enfin, elle assure la prestation de services bancaires à des banques centrales étrangères et à des systèmes essentiels de compensation et de règlement des paiements.

2. Référentiel comptable

Les présents états financiers intermédiaires résumés ont été préparés selon la Norme comptable internationale 34 *Information financière intermédiaire* (IAS 34), telle qu'elle a été publiée par l'International Accounting Standards Board (IASB). Les présents états financiers intermédiaires résumés ne renferment pas toutes les informations qui doivent être fournies dans les états financiers annuels complets et doivent être lus en se reportant aux états financiers audités de la Banque pour l'exercice clos le 31 décembre 2013. Au besoin, les états financiers intermédiaires résumés comprennent des montants qui ont été établis d'après les estimations éclairées et le jugement de la direction. Les résultats des activités pour la période intermédiaire présentée ne sont pas nécessairement représentatifs des résultats qui sont attendus pour l'exercice.

Le Comité de la vérification et des finances du Conseil d'administration a approuvé les états financiers intermédiaires résumés le 22 mai 2014.

Base d'évaluation

Les états financiers intermédiaires résumés ont été établis selon la méthode du coût historique, sauf pour les actifs financiers disponibles à la vente, qui sont évalués à la juste valeur, et le passif/actif net

au titre des prestations définies des régimes d'avantages du personnel, qui est comptabilisé comme le solde net de la juste valeur des actifs des régimes et de la valeur actualisée de l'obligation au titre des prestations définies.

Estimations et jugements comptables importants dans l'application des méthodes comptables

Pour établir les états financiers intermédiaires résumés, la direction doit formuler des jugements et faire des estimations et des hypothèses, en se fondant sur les informations disponibles à la date des états financiers, qui ont une incidence sur l'application des méthodes comptables ainsi que sur le montant déclaré des actifs, des passifs, des produits et des charges, et sur les informations connexes. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations, auxquels cas l'incidence sera constatée dans les états financiers d'un exercice ultérieur.

Les estimations et les hypothèses qui les sous-tendent sont passées en revue de façon continue. Les révisions des estimations comptables sont constatées dans la période au cours de laquelle elles ont lieu et dans toutes les périodes ultérieures affectées. Les estimations importantes concernent principalement les régimes d'avantages du personnel (note 10) et la juste valeur de certains instruments financiers et actifs reçus en garantie (note 4).

Caractère saisonnier

La valeur totale des billets de banque en circulation fluctue au cours de l'exercice en fonction de la demande saisonnière de billets. Les billets de banque en circulation sont à leur niveau le plus bas à la fin du premier trimestre, tandis que la demande atteint un sommet au deuxième et au quatrième trimestre, aux alentours des périodes de vacances. Pendant les périodes de forte demande saisonnière, la Banque peut procéder à des opérations de pension à plus d'un jour afin de compenser l'augmentation du passif associé aux billets de banque en circulation.

Monnaie fonctionnelle et de présentation

La monnaie fonctionnelle et de présentation de la Banque est le dollar canadien.

Activités d'agent financier et activités de garde

La responsabilité de la gestion opérationnelle des actifs et passifs financiers du gouvernement du Canada est assumée conjointement par la Banque (à titre d'agent financier du gouvernement) et par le ministère des Finances. En sa qualité d'agent financier, la Banque fournit un soutien transactionnel et administratif au gouvernement du Canada dans certains domaines. Les actifs, les passifs, les charges et les revenus visés par ce soutien sont ceux du gouvernement du Canada et ne figurent pas dans les états financiers intermédiaires résumés de la Banque.

La Banque offre un service de garde de titres et d'or à d'autres banques centrales et à des organisations internationales. Les actifs correspondants et les produits en découlant sont exclus des présents états financiers intermédiaires résumés, puisqu'ils ne constituent pas des actifs ou des produits de la Banque.

3. Principales méthodes comptables

Les méthodes comptables sur lesquelles s'appuie l'établissement des états financiers intermédiaires résumés sont conformes à celles qui sont exposées dans les états financiers de la Banque pour l'exercice clos le 31 décembre 2013.

4. Instruments financiers

Les instruments financiers de la Banque comprennent la trésorerie et les dépôts en monnaies étrangères, les titres achetés dans le cadre de conventions de revente, les avances aux membres de l'Association canadienne des paiements (ACP), les autres créances, les placements (bons du Trésor du gouvernement du Canada, obligations du gouvernement du Canada et actions de la Banque des Règlements Internationaux (BRI)), les billets de banque en circulation, les dépôts et les autres éléments de passif (exclusion faite du montant du passif net au titre des prestations définies pour les avantages postérieurs à l'emploi et les avantages à long terme).

La trésorerie et les dépôts en monnaies étrangères, les bons du Trésor du gouvernement du Canada et les actions de la BRI sont évalués à la juste valeur. Tous les autres instruments financiers sont évalués au coût amorti, selon la méthode du taux d'intérêt effectif, à l'exclusion des billets de banque en circulation, qui sont évalués à leur valeur nominale.

La Banque administre un programme de prêt de titres afin de soutenir la liquidité du marché des titres du gouvernement du Canada en fournissant une source secondaire et temporaire de titres. Au 31 mars 2014, les placements de la Banque comprenaient des titres prêtés dont la juste valeur marchande s'établissait à 117,6 millions de dollars (129,7 millions de dollars au 31 décembre 2013), et le coût amorti, à 115,1 millions de dollars (119,5 millions de dollars au 31 décembre 2013). À la date de clôture, les actifs détenus en garantie des placements prêtés dans le cadre d'opérations de prêt de titres étaient sous forme de titres émis ou garantis par le gouvernement du Canada. La juste valeur de ces actifs détenus en garantie totalisait 120,1 millions de dollars, soit 102 % de la juste valeur marchande des titres prêtés.

a) Juste valeur des instruments financiers

(i) Valeur comptable et juste valeur des instruments financiers

Le tableau suivant présente la valeur comptable et la juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers :

	31 mars 2014		31 décembre 2013	
	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur
Actifs financiers				
Trésorerie et dépôts en monnaies étrangères	5,8	5,8	5,0	5,0
Titres achetés dans le cadre de conventions de revente	-	-	2 205,9	2 205,9
Autres créances	4,0	4,0	9,0	9,0
Bons du Trésor du gouvernement du Canada	19 940,6	19 940,6	21 586,4	21 586,4
Obligations du gouvernement du Canada ¹	67 443,3	70 082,9	66 653,6	68 622,2
Autres placements	355,4	355,4	337,1	337,1
Total des actifs financiers	87 749,1	90 388,7	90 797,0	92 765,6
Passifs financiers				
Billets de banque en circulation	63 870,3	63 870,3	66 615,9	66 615,9
Dépôts	23 400,6	23 400,6	23 823,5	23 823,5
Autres passifs financiers	333,5	333,5	254,4	254,4
Total des passifs financiers	87 604,4	87 604,4	90 693,8	90 693,8

¹ La valeur comptable et la juste valeur des obligations du gouvernement du Canada comprennent les intérêts courus.

(ii) Instruments financiers évalués à la juste valeur

Les instruments financiers évalués à la juste valeur sont classés selon une hiérarchie des justes valeurs qui reflète le poids relatif des données d'entrée utilisées pour réaliser les évaluations :

Niveau 1 – des prix (non ajustés) cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques;

Niveau 2 – des données d'entrée autres que les prix cotés visés au Niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif concerné, soit directement (à savoir des prix) ou indirectement (à savoir des données dérivées de prix);

Niveau 3 – des données d'entrée relatives à l'actif ou au passif qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables (données d'entrée non observables).

La hiérarchie des justes valeurs exige l'utilisation de données de marché observables dans la mesure où de telles données existent. L'instrument financier est classé au niveau le plus bas de la hiérarchie pour lequel une donnée d'entrée importante a été prise en compte dans l'évaluation à la juste valeur.

	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Actifs financiers à la juste valeur au 31 mars 2014				
Trésorerie et dépôts en monnaies étrangères	5,8	-	-	5,8
Bons du Trésor du gouvernement du Canada	19 940,6	-	-	19 940,6
Actions de la BRI	-	-	355,4	355,4
	<u>19 946,4</u>	<u>-</u>	<u>355,4</u>	<u>20 301,8</u>
Actifs financiers à la juste valeur au 31 décembre 2013				
Trésorerie et dépôts en monnaies étrangères	5,0	-	-	5,0
Bons du Trésor du gouvernement du Canada	21 586,4	-	-	21 586,4
Actions de la BRI	-	-	337,1	337,1
	<u>21 591,4</u>	<u>-</u>	<u>337,1</u>	<u>21 928,5</u>

Au cours de la période de trois mois close le 31 mars 2014, aucun montant n'a été transféré entre les niveaux.

La juste valeur des actions de la BRI est jugée équivaloir à 70 % de la participation de la Banque à la valeur de l'actif net de la BRI à la date de clôture. Cette formule correspond à la méthode utilisée par la BRI pour déterminer le cours de toute nouvelle action émise. Bien que la Banque soit d'avis que la décote de 30 % appliquée à la valeur de l'actif net de la BRI demeure la base d'évaluation appropriée, les données d'évaluation ne sont pas considérées comme étant observables, et une variation de 5 % de la décote appliquée à la valeur de l'actif net n'aurait pas d'incidence significative sur la juste valeur des actions de la BRI. Aucun changement n'a été apporté à la technique d'évaluation au cours de la période.

Le tableau suivant présente le rapprochement de la juste valeur estimée des actions de la BRI, déterminée au moyen des évaluations à la juste valeur du Niveau 3 :

	31 mars 2014	31 décembre 2013
Solde d'ouverture au début de la période	337,1	342,7
Variation de la juste valeur comptabilisée par le biais des autres éléments du résultat global	18,3	(5,6)
Solde de clôture à la fin de la période	<u>355,4</u>	<u>337,1</u>

(iii) Instruments financiers non évalués à la juste valeur

La juste valeur des titres achetés dans le cadre de conventions de revente est établie en fonction des rendements à l'échéance sur le marché d'instruments similaires à la date de l'état intermédiaire résumé de la situation financière.

La juste valeur des obligations du gouvernement du Canada est déterminée au moyen des prix non ajustés cotés sur un marché actif.

La valeur comptable des avances aux membres de l'ACP, des autres créances, des dépôts et des autres passifs financiers (qui se composent des autres éléments de passif, à l'exception du

passif net au titre des prestations définies) se rapproche de la juste valeur étant donné l'échéance à court terme de ces instruments. La valeur nominale des billets de banque en circulation correspond à leur juste valeur.

5. Immobilisations corporelles

	Terrains et constructions	Matériel informatique	Autre équipement	Total
2014				
Coût				
Soldes au 31 décembre 2013	221,4	35,8	80,5	337,7
Entrées	7,9	0,3	1,2	9,4
Sorties	-	-	-	-
Transferts vers d'autres catégories d'actifs	-	0,1	(0,1)	-
Soldes au 31 mars 2014	229,3	36,2	81,6	347,1
Amortissement				
Soldes au 31 décembre 2013	(72,4)	(11,4)	(21,5)	(105,3)
Charge d'amortissement	(1,5)	(1,4)	(3,5)	(6,4)
Sorties	-	-	-	-
Transferts vers d'autres catégories d'actifs	-	-	-	-
Soldes au 31 mars 2014	(73,9)	(12,8)	(25,0)	(111,7)
Valeurs comptables				
Au 31 décembre 2013	149,0	24,4	59,0	232,4
Au 31 mars 2014	155,4	23,4	56,6	235,4

Projets en cours en 2014

Compris dans les valeurs comptables

au 31 mars 2014	27,7	2,2	0,1	30,0
Entrées en 2014	7,9	0,2	-	8,1
Engagements au 31 décembre 2014	158,4	-	2,7	161,1

Les projets en cours consistent principalement en des investissements de 27,4 millions de dollars dans le Programme de modernisation du siège (31 décembre 2013 – 19,7 millions de dollars), de 1,9 million de dollars dans le Programme de renouvellement de l'environnement à haute disponibilité (31 décembre 2013 – 1,8 million de dollars) et de 0,3 million de dollars dans le Renouvellement du Système de base de données tripartite (31 décembre 2013 – 0,3 million de dollars).

La catégorie « Autre équipement » comprend une somme de 12,5 millions de dollars relativement à des appareils d'inspection des billets de banque obtenus en vertu d'un contrat de location-financement en 2013. La valeur comptable nette de ces appareils au 31 mars 2014 s'élevait à 10,6 millions de dollars (11,3 millions de dollars au 31 décembre 2013).

En décembre 2013, la Banque a conclu avec l'entreprise chargée des travaux de construction un protocole d'entente établissant un coût maximum garanti pour la modernisation des installations du siège. Au 31 mars 2014, la Banque avait affecté 144,0 millions de dollars au contrat de construction.

	Terrains et constructions	Matériel informatique	Autre équipement	Total
2013				
Coût				
Soldes au 31 décembre 2012	240,7	27,2	95,7	363,6
Entrées	20,8	7,4	50,6	78,8
Sorties	(37,8)	(1,1)	(65,8)	(104,7)
Transferts vers d'autres catégories d'actifs	(2,3)	2,3	-	-
Soldes au 31 décembre 2013	221,4	35,8	80,5	337,7
Amortissement				
Soldes au 31 décembre 2012	(89,4)	(7,1)	(76,7)	(173,2)
Charge d'amortissement	(13,8)	(4,9)	(9,8)	(28,5)
Sorties	30,8	0,6	65,0	96,4
Transferts vers d'autres catégories d'actifs	-	-	-	-
Soldes au 31 décembre 2013	(72,4)	(11,4)	(21,5)	(105,3)
Valeurs comptables				
Au 31 décembre 2012	151,3	20,1	19,0	190,4
Au 31 décembre 2013	149,0	24,4	59,0	232,4
Projets en cours en 2013				
Compris dans les valeurs comptables				
au 31 décembre 2013	19,7	2,0	0,1	21,8
Entrées en 2013	17,8	1,8	0,4	20,0
Engagements au 31 décembre 2013	41,4	0,1	5,7	47,2

6. Immobilisations incorporelles

	Logiciels développés en interne	Autres logiciels	Total
2014			
Coût			
Soldes au 31 décembre 2013	43,2	61,4	104,6
Entrées	-	-	-
Sorties	-	-	-
Transferts vers d'autres catégories d'actifs	-	-	-
Soldes au 31 mars 2014	43,2	61,4	104,6
Amortissement			
Soldes au 31 décembre 2013	(33,8)	(18,6)	(52,4)
Charge d'amortissement	(1,2)	(1,7)	(2,9)
Sorties	-	-	-
Transferts vers d'autres catégories d'actifs	-	-	-
Soldes au 31 mars 2014	(35,0)	(20,3)	(55,3)
Valeurs comptables			
Au 31 décembre 2013	9,4	42,8	52,2
Au 31 mars 2014	8,2	41,1	49,3
Projets en cours en 2014			
Compris dans les valeurs comptables au 31 mars 2014	-	4,1	4,1
Entrées en 2014	-	-	-
Engagements au 31 mars 2014	-	-	-

Les projets en cours consistent principalement en des investissements de 4,1 millions de dollars dans le Renouvellement du Système de base de données tripartite (31 décembre 2013 – 4,1 millions de dollars).

	Logiciels développés en interne	Autres logiciels	Total
2013			
Coût			
Soldes au 31 décembre 2012	42,8	55,8	98,6
Entrées	0,4	5,6	6,0
Sorties	-	-	-
Transferts vers d'autres catégories d'actifs	-	-	-
Soldes au 31 décembre 2013	43,2	61,4	104,6
Amortissement			
Soldes au 31 décembre 2012	(29,7)	(13,3)	(43,0)
Charge d'amortissement	(4,1)	(5,3)	(9,4)
Sorties	-	-	-
Transferts vers d'autres catégories d'actifs	-	-	-
Soldes au 31 décembre 2013	(33,8)	(18,6)	(52,4)
Valeurs comptables			
Au 31 décembre 2012	13,1	42,5	55,6
Au 31 décembre 2013	9,4	42,8	52,2

Projets en cours en 2013

Compris dans les valeurs comptables au 31 décembre 2013	-	4,1	4,1
Entrées en 2013	-	2,7	2,7
Engagements au 31 décembre 2013	-	-	-

7. Autres éléments d'actif

	31 mars 2014	31 décembre 2013
Stocks de billets de banque	16,5	11,9
Actif net au titre des prestations définies	163,5	197,7
Tous les autres éléments d'actif	33,1	14,5
Total des autres éléments d'actif	213,1	224,1

L'avance de 15,0 millions de dollars accordée à CBRE Limited dans le cadre du Programme de modernisation du siège, qui devrait rester en vigueur jusqu'à la fin des travaux de construction, est comptabilisée dans tous les autres éléments d'actif. Cette avance vise à assurer le paiement des contrats de sous-traitance dans les délais.

8. Dépôts

Les éléments de passif compris dans les dépôts sont constitués de 23 400,6 millions de dollars de dépôts à vue en dollars canadiens (23 823,5 millions de dollars au 31 décembre 2013). La Banque verse sur les dépôts du gouvernement du Canada, des banques et des autres institutions financières des intérêts calculés en fonction des taux du marché à court terme, et la charge d'intérêts sur les dépôts figure dans l'état intermédiaire résumé du résultat global.

Les dépôts du gouvernement du Canada comprennent 2 048,8 millions de dollars pour les soldes de fonctionnement et 20 000,0 millions de dollars pour le plan de gestion de la liquidité prudentielle (2 329,9 millions de dollars et 20 000,0 millions de dollars, respectivement, au 31 décembre 2013).

9. Autres éléments de passif

	31 mars 2014	31 décembre 2013
Versement au receveur général du Canada comptabilisé d'avance	227,6	153,7
Passif net au titre des prestations définies		
Régimes de pension	21,4	16,8
Autres régimes	170,4	159,9
Ensemble des autres éléments de passif et provisions	105,9	100,7
Total des autres éléments de passif	525,3	431,1

La somme de 227,6 millions de dollars (31 décembre 2013 – 153,7 millions de dollars) au titre du versement au receveur général du Canada comptabilisé d'avance est prise en compte dans le transfert de 227,6 millions de dollars au receveur général du Canada pour la période présentée dans l'état des variations des capitaux propres (31 décembre 2013 – 1 230,7 millions de dollars).

Pour la période de trois mois close le 31 mars 2014, une somme de 153,7 millions de dollars liée au résultat net de 2013 a été versée au receveur général du Canada (contre une somme de 82,2 millions de dollars liée au résultat net de 2012 versée au cours de la période de trois mois close le 31 mars 2013).

10. Régimes d'avantages du personnel

Les tableaux ci-dessous présentent les charges et les cotisations relatives aux régimes d'avantages du personnel pour la période de trois mois close le 31 mars.

	31 mars 2014	31 mars 2013
Charges		
Régimes de pension	4,8	9,3
Autres régimes d'avantages du personnel	3,4	3,7
Total des charges comptabilisées au titre des régimes	8,2	13,0

	Régimes de pension (capitalisés)		Autres régimes (non capitalisés)	
	31 mars 2014	31 mars 2013	31 mars 2014	31 mars 2013
Cotisations				
Cotisations de l'employeur	10.4	10.7	-	-
Cotisations des membres du personnel	2.4	2.3	-	-
Total des cotisations	12.8	13.0	-	-

La Banque réévalue les actifs et les passifs au titre de ses régimes d'avantages du personnel futurs pour les périodes intermédiaires. Durant la période de trois mois close le 31 mars 2014, la Banque a constaté une perte de 54,7 millions de dollars attribuable à la réévaluation du passif/actif net au titre des prestations définies (31 mars 2013 – gain de 74,3 millions de dollars attribuable à la réévaluation).

11. Capitaux propres

Les objectifs de la Banque concernant la gestion de son capital sont conformes à la *Loi sur la Banque du Canada* et n'ont pas changé par rapport à l'exercice précédent. À la date de clôture, la Banque n'était soumise à aucune autre exigence en matière de capital imposée de l'extérieur.

Le tableau ci-dessous présente les éléments de capitaux propres :

	31 mars 2014	31 décembre 2013
Capital social	5,0	5,0
Réserve légale	25,0	25,0
Réserve spéciale	100,0	100,0
Réserve disponible à la vente	320,7	305,2
Réserve pour réévaluations	-	-
Résultats non distribués	-	-
Total des capitaux propres	450,7	435,2

Capital social

La Banque a un capital autorisé de 5,0 millions de dollars divisé en 100 000 actions d'une valeur nominale de 50 dollars chacune. Les actions ont été payées intégralement et ont été émises au nom du ministre des Finances, qui les détient pour le compte du gouvernement du Canada.

Réserve légale

Des prélèvements sur le résultat net de la Banque ont été versés à la réserve légale jusqu'à ce que son solde atteigne, en 1955, le montant maximal prévu, soit 25,0 millions de dollars.

Réserve spéciale

La réserve spéciale a été créée en 2007 par suite d'une modification de la *Loi sur la Banque du Canada* visant à permettre à la Banque de compenser les éventuelles pertes de réévaluation non réalisées découlant de variations de la juste valeur de ses actifs disponibles à la vente. Le montant détenu dans la réserve spéciale fait régulièrement l'objet d'un examen et peut être modifié par résolution du Conseil d'administration. La réserve spéciale est assujettie à un plafond de 400 millions de dollars; une somme initiale de 100 millions de dollars y a été versée en septembre 2007.

Réserve disponible à la vente

La réserve disponible à la vente rend compte des variations cumulatives de la juste valeur des portefeuilles d'actifs disponibles à la vente de la Banque, comme l'illustre le tableau ci-dessous :

	31 mars 2014	31 décembre 2013
Bons du Trésor du gouvernement du Canada	3,4	6,2
Actions de la BRI	317,3	299,0
Réserve disponible à la vente	320,7	305,2

Réserve pour réévaluations

La réserve pour réévaluations, à laquelle une somme initiale de 119,7 millions de dollars a été versée, a été créée le 1^{er} janvier 2010, au moment de la transition aux Normes internationales d'information financière, pour couvrir les réévaluations futures du passif/actif net au titre des prestations définies et pour accumuler les réévaluations du passif/actif net au titre des prestations définies liées aux régimes à prestations définies de la Banque.

	31 mars 2014	31 décembre 2013
Réserve pour réévaluations établie le 1 ^{er} janvier 2010	119,7	119,7
Réévaluations cumulatives imputées à la réserve	(119,7)	(119,7)
Réserve pour réévaluations	-	-

Résultats non distribués

Le résultat net de la Banque, déduction faite des sommes affectées aux réserves, est considéré comme un excédent constaté et est versé au receveur général du Canada, conformément à l'exigence de l'article 27 de la *Loi sur la Banque du Canada*.

L'accord relatif aux sommes à verser au receveur général que la Banque a conclu avec le ministère des Finances vise à éliminer les risques qui placeraient l'institution en situation de capitalisation négative. Aux termes de cet accord, la Banque est autorisée à prélever sur les sommes versées au receveur général et à imputer aux résultats non distribués un montant égal aux pertes non réalisées sur les actifs financiers disponibles à la vente, aux réévaluations non réalisées du passif/actif net au titre des prestations définies sur les régimes à prestations définies et aux autres pertes non réalisées ou hors trésorerie découlant de modifications aux normes comptables ou aux dispositions légales ou réglementaires.

12. Parties liées

La Banque est liée, en propriété commune, à tous les ministères, organismes et sociétés d'État du gouvernement du Canada. Pour réaliser ses objectifs en matière de politique monétaire, la Banque

maintient une position d'indépendance structurelle et fonctionnelle par rapport au gouvernement du Canada, grâce à sa capacité de financer ses propres activités sans aide de l'extérieur et à ses structures de gestion et de gouvernance.

Dans le cours normal de ses activités, la Banque conclut des transactions avec des parties liées, et les transactions et soldes significatifs figurent dans les présents états financiers. Ainsi que le permet l'exemption partielle accordée aux entités appartenant en propriété exclusive à une autorité publique, prévue dans la Norme comptable internationale 24 *Information relative aux parties liées* (IAS 24), la Banque n'a pas publié toutes les transactions qu'elle a conclues avec des entités liées à une autorité publique.

La Banque fournit au gouvernement du Canada des services de gestion financière et d'agent financier ainsi que des services bancaires, qui sont prescrits par la *Loi sur la Banque du Canada* et dont le coût n'est pas recouvré.

13. Chiffres comparatifs

Les chiffres comparatifs ont été reclassés afin qu'ils soient conformes à la présentation adoptée pour l'exercice considéré. Les intérêts reçus ont diminué et le produit de l'arrivée à échéance d'obligations du gouvernement du Canada a augmenté de 1,3 million de dollars dans le tableau des flux de trésorerie comparatif.